

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

Tél : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

PV DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 15 avril 2023, maison Jean Bouvet

Référence à rappeler 20230415/23-CILLSOS/GB/JCB

Présents : Mmes Solange ARDOUIN – Geneviève BERNARDINI – Hélène BERENGER et MM. Jean-Claude BARDELLI– Adrien BISCOS – Jean-Claude BERNENGO – Alain BONNET – Jean HUILLET – Jean-Paul LE BIHAN– Christian FABRE– Jean MEDURI – Francis POURCHIER– Pierre ROUMEet Jean-Pierre STEFANI

09h10 : Le Président ouvre la séance.

Le Président remercie tous les membres pour leur présence exceptionnellement complète.

Le compte-rendu de la réunion du Bureau tenue le 11 mars dernier n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé à l'unanimité.

1- Visite des quartiers organisée par la mairie le 16 mars faisant suite à la réunion de quartier du 4 février à Barban, Geneviève BERNARDINI et Jean-Pierre STEFANI représentaient le CILLSOS :

La Mairie a apporté certaines réponses aux questions posées lors de cette visite et a pris note des doléances. Un compte rendu a été établi et la Mairie nous a envoyé le tableau récapitulatif.

2- Réunion du 6 mars 2023 avec Mme la Maire : Lors de cette réunion, les questions de l'ordre du jour établi par le CILLSOS ont été épuisées aux 2/3 et un compte-rendu a été établi (voir ce CR à la fin de ce PV). Nous notons que la prise de décision sur la mise en sens unique de la Corniche est toujours en attente. Ceci impacte toute la collectivité ainsi que les Mandréens qui n'ont pas beaucoup de possibilités. Proposition a été faite d'une voie partagée véhicules/vélos qui permettrait de maintenir le double sens de la Corniche, mais nous n'avons pas de retour à ce sujet.

Par ailleurs on nous a informé que le giratoire entre les avenues Ivaldi et Allende devrait être aménagé d'ici la fin d'année 2023.

3- Problème de l'absence d'activités du CIL du centre-ville : Nous avons un souci avec ce CIL qui est le point de départ de tous les problèmes qui rayonnent autour. La Mairie lui a demandé de justifier de sa conformité, ce qui ne semble pas fait pour l'instant. Les habitants du centre-ville se demandent à quel CIL ils doivent s'adresser pour évoquer leurs sujets de préoccupation. Ce problème est systématiquement traité

en réunion du collectif qui se pose la question de son maintien ou pas dans sa formation. Après recherches sur le site du greffe des associations, le CIL centre-ville n'est pas répertorié. La situation est grave, à suivre !

4- Chemin de Mar Vivo aux Deux Chênes : Les travaux sont en retard car il est déplorable que les entreprises découvrent des réseaux non répertoriés au moment où elles creusent ; les services de la Mairie ne possèdent aucun plan de ces réseaux. Curieux, non ?

5- Avenue Pablo Neruda : Les travaux sont en cours, nous avons les plans. A cause des réseaux, les arbres qui devaient être plantés côté Sud en allant vers Mar Vivo seront déplacés vers le milieu de la nouvelle voie. Là aussi les services de la Mairie sont impuissants à déterminer précisément l'existence et l'implantation de ces réseaux...

6- Demande d'un riverain au sujet d'un pin sur le terrain municipal chemin de Selon : Nous avons fait remonter cette demande à Mme SINQUIN et un expert a été mandaté. Il a fait un rapport à ce sujet qui stipule qu'il n'y a aucun risque que ce pin tombe en cas de grand vent. Il est déplorable de privilégier un arbre au détriment des personnes. Le président va essayer d'avoir le rapport officiel de l'expert et un courrier sera adressé à la Mairie afin que les services soient conscients de leur responsabilité au cas où l'arbre tomberait sur la maison de ce riverain qui est très inquiet pour lui et sa famille.

7- Problème de ramassage des ordures ménagères de Pizzorno : cette société ne veut plus desservir certaines voies trop étroites en invoquant des problèmes de sécurité du personnel. Le CILLSOS a adressé un courrier à la Mairie afin de savoir si la société Pizzorno peut modifier la tournée sans passer par l'autorité signataire du contrat originel. Quelle est la position de la mairie à ce sujet ? Il ne faut pas qu'il y ait deux catégories de Seynois, ceux qui sont desservis par le ramassage des ordures au plus près de leur domicile et ceux qui ne le sont pas ; tous les Seynois paient leurs impôts ! Il faut aussi revoir le problème de nettoyage des rues avec de l'eau potable. Nous pourrions aussi soumettre à la Mairie, l'idée de réduire le nombre de passages du ramassage des ordures ménagères qui est trop important et générera des économies pour la commune si une tournée était supprimée.

8- Chemin Hugues : La fille d'un résident nous a interpellés au sujet de ce chemin qui est à l'état d'origine et très étroit, elle aimerait savoir ce qu'il est possible de faire sur ce chemin qui est public. Anciennement utilisé pour desservir des terrains agricoles, ce chemin est de plus en plus pratiqué par les habitants des nombreuses nouvelles résidences construites dans ce secteur dont l'obtention des permis n'a pas tenu compte de la voirie. Nous considérons que c'est une faute des services concernés et que de ce fait tout doit être mis en œuvre pour permettre une circulation en toute sécurité pour les véhicules mais aussi pour les piétons et les cyclistes.

9- Convention d'occupation de la salle Jean Bouvet : Nous avons reçu la convention de l'occupation de la salle Jean Bouvet par le CILLSOS, nous sommes donc en règle pour toute l'année.

10- Panneaux photovoltaïques : Nous observons que de plus en plus de demandes de permis de travaux comportent la pose de panneaux photovoltaïques.

11- Présentation des comptes lors de l'assemblée générale annuelle : Nous allons voir comment réduire cette présentation lors de l'AG 2024. Elle est rébarbative et empiète sur le temps imparti aux formalités statutaires sachant que toutes les pièces comptables sont mises à disposition de nos adhérents tout au long de l'année s'ils nous en font la demande.

12- Tour de table des participants :

- S. ARDOUIN remercie le CILLSOS qui a pris fait et cause pour l'élagage des chênes à l'arrière de son domicile, sur le chemin du vallon des Moulières, ainsi que les services de la mairie qui ont fait le travail. Elle signale qu'elle a fait un tableau pour le signalement des doléances sur les mauvaises odeurs.
- J-P. LE BIHAN : tous les problèmes de Pizzorno et de la Mairie.
- J. HUILLET : pour que l'utilité du CIL soit confortée, il faut que la mairie apporte les réponses aux questions posées un mois à l'avance.

- C. FABRE : aimerait avoir des explications sur le fonctionnement de la station Amphitria. Le président rappelle que M. Gilles VINCENT nous propose de le rencontrer en comité restreint quand nous lui en ferons la demande sur ce sujet.

- P. ROUME : signale des odeurs au puits de Bramas. La forêt de Janas, qui est le poumon vert de notre commune où nombre de promeneurs et sportifs parcourent les pistes et les sentiers, est régulièrement envahie d'odeurs nauséabondes en provenance de ce puit.

- A. BONNET : souhaite réduire le nombre de passages de Pizzorno.

13- Renouvellement des membres du bureau pour 2023 :

Se conformant à la règle, le Président Jean-Claude BARDELLI donne sa démission en vue de l'élection du nouveau bureau.

Francis POURCHIER, doyen de notre bureau, devenant de fait le Président furtif et éphémère par intérim, prend la parole pour remercier très chaleureusement le Président sortant pour l'énorme travail qu'il a accompli à son poste depuis 22 ans. Il en profite pour rappeler à chaque membre du Conseil d'Administration, la nécessité absolue de soutenir le Président dans toutes ses tâches. Continuons à être une équipe soudée et dynamique !

Il passe ensuite à l'élection du nouveau Président :

Etant donné qu'aucune candidature n'a été présentée, à l'unanimité Jean-Claude BARDELLI est à nouveau reconduit à ses fonctions de Président du CILLSOS.

Prenant à son tour la parole, le Président nouvellement réélu s'adresse à ses coéquipiers pour les remercier de la confiance qu'ils lui accordent depuis tant d'années et leur assure qu'il continuera dans ses fonctions avec la même rigueur et l'envie de mener à bien les dossiers que nous soumettent les adhérents pour l'intérêt général.

Le Président félicite les membres nouvellement élus et les remercie de leur implication pour faire vivre activement notre CIL.

Le nouveau Bureau et le Conseil d'Administration sont constitués - cf. ANNEXES 1 et 2.

14- Invitations :

- Le 24.03.23 : Invitation de Mme la Maire pour réunion publique sur le centre-ville au casino JOA
- Le 25.03.23 :Invitation pour une exposition de Léni WHITFORD à la Maison Pouillon
- Le 30.04.23 : Journée nationale en mémoire des victimes de la déportation

15- Lu dans la presse :

- Le 12.03.23 : L'avenue Pablo Néruda bientôt « esthétique et fonctionnelle »
- Le 14.03.23 : les commerçants conviés à surfer sur la vague des croisiéristes
- Le 16.03.23 : le SITTOMAT s'étend désormais sur 44 communes
- Le 17.03.23 : L'institut Michel-Pacha à La Seyne lauréat de la Mission Patrimoine
- Le 18.03.23 : Pourquoi l'Institut Pacha est-il retenu par Stéphane Bern ?
- Le 20.03.23 :La lutte contre les rats, « c'est l'affaire de tous »
- Le 21.03.23 : Six-Fours et La Seyne vers une reprise mutualisée d'Aquasud
- Le 23.03.23 : Des dessins de Charly restaurés et mis en ligne
- Le 26.03.23 : La Maire passe son grand oral sur le Centre-Ville
- Le 27.03.23 : Le loup aperçu à Toulon fait parler
- Le 28.03.23 : AG du CILLSOS : Les riverains dénoncent les relents de la station Amphitria
- Le 29.03.23 : Le budget de la ville voté par une majorité hybride
- Le 01.04.23 : Vingt ans au service d'un patrimoine maritime d'exception
- Le 02.04.23 : Le kiosque déplacé près de la halle aux poissons
- Le 04.04.23 : Appel à l'Europe pour rénover le complexe Scaglia
- Le 11.04.23 : La plage des Sablettes fermée le matin durant une semaine
- Le 13.04.23 :Où sera situé le bassin du futur porte-avions ?
- Le 13.04.23 : TotalEnergie teste son biocarburant à Toulon avec Corsica Ferries
- Le 14.04.23 : Et si on traitait les fumées du tunnel de Toulon ?
- Le 14.04.23 : De beaux évènements à la Maison départementale des 4 Frères du Beausset

 Fin de réunion du Conseil d'Administration : 12h00

**Prochaine réunion du Bureau
et de Quartier N° 2 des secteurs 3, 4 et 16
jeudi 11 mai 2023 à 16h00
Restaurant « Chez Daniel et Julia » à Fabrègues**

La secrétaire de Séance :
Geneviève BERNARDINI

Le Président du CILLSOS :
Jean-Claude BARDELLI

Copies :

- Mme le Maire de la Seyne sur Mer
- M. le Député de la 7^{ème} circonscription du Var
- Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de Mme le Maire
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier
- Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord
- Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional
- M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe
- M. le Commissaire de la Police Nationale
- M. le Directeur de la Police Municipale.
- Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- Collectif des CIL de La Seyne sur Mer
- Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (16)
- Archives CILLSOS 2023

C.R REUNION DU 06 MARS 2023 AVEC MADAME LA MAIRE

Etaient présents pour la mairie : Mme la Maire – M. BECCARIA – M. PACARIN – M. BURTE – Mme CRISTOFINI

Pour le CILLSOS MM. HUILLET et BARDELLI

Nous ont rejoint : Mme DEY et M. GILLES du CIL des Sablettes

PREAMBULE

En préambule, Madame la Maire renouvelle son souhait ainsi que sa satisfaction d'échanger avec le CILLSOS et regrette de ne pas avoir eu la possibilité de le faire à sa guise auparavant, faute de disponibilité sur son agenda et d'autres priorités à gérer. L'ordre du jour de cette réunion ne se limitera pas aux problématiques spécifiques au secteur où le CILLSOS a compétence car d'autres dossiers ayant des répercussions sur notre secteur seront abordés en fin de réunion, en présence du CIL des Sablettes. Interpellée sur le sujet d'appellation « à l'écoute des quartiers » Mme la Maire convient qu'il est préférable de revenir à l'ancienne appellation « Allô La Seyne »

CHEMIN DE BREMOND

Le CILLSOS dénonce les excès de vitesse malgré la présence de chicanes sur cette voie. Madame la Maire prend note de cette dangerosité et demande à ses services d'étudier les modifications éventuelles à effectuer.

TERRAIN DE L'EX-MINIGOLF DE JANAS

Malgré l'annulation de l'autorisation municipale, de l'A.O.T métropolitaine du 26 septembre 2022 (Autorisation d'Occupation Temporaire) et la mise en demeure d'évacuer le terrain, le container métallique est toujours en place. L'adjointe en charge du dossier, madame SINQUIN, va réactiver sa demande auprès de MTPM. En cas de négligence de la part des porteurs du projet de Laser-Tag, un système de contraintes sera instauré. Ce dernier sera envisageable après un délai de deux mois maximums à compter de l'expédition d'une nouvelle mise en demeure (début mars).

BASSINS DE RETENTION

L'étude métropolitaine globale sur les structures à réaliser n'est toujours pas terminée et elle ne le serait pas avant la fin de l'été 2023. Suivra ensuite le chiffrage, la priorisation des bassins, la budgétisation et la planification des travaux. A ce jour, MTPM n'a pas de financement dédié pour ces équipements dont le coût demeure très important selon les dimensions et les particularités locales. La Métropole réfléchit au mode de financement de l'investissement par le biais de la Taxe GEMAPI. L'antenne seynoise de la Métropole, en la personne de monsieur Gérald PACARIN, va relancer le siège toulonnais au sujet du bassin de Janas. Le CILLSOS propose que ce bassin devienne un parc paysager comme celui qui existe le long de l'avenue des écoles à Six-Fours (voir sur Internet **bassin de rétention en parc paysager**)

I.M.M MAR-VIVO

Le premier projet est stoppé par la maire car trop haut, trop près de la route, trop étendu. Les postulants ont accepté de revoir leur copie en diminuant les surfaces construites et aboutir à un pôle gériatrique regroupant des professionnels de santé et des services en plus grand nombre qu'au départ.

O.L.D (Obligation Légale de Débroussailler)

Dans les zones concernées, il est autorisé de brûler uniquement des végétaux d'octobre à fin janvier. Le brûlage est possible en février-mars sur simple déclaration préalable en mairie et en respectant certaines dispositions (présence humaine, existence d'un point d'eau, vent inférieur à 40 km/h...).

En cas de non-respect des recommandations, prière de contacter la Police Municipale.

APPROVISIONNEMENT EN EAU ET LUTTE ANTI-INCENDIE AU BAOU ROUGE

Le problème du manque de pression d'eau sur ces terrains privés semble ne pas relever des compétences municipales. En outre, même si cela était possible, l'installation de bornes anti-incendie relèverait d'un financement privé. Les services municipaux soupçonnent que cette démarche vise à faire sauter le refus actuel de toute extension supérieure à 20 m². Le CILLSOS demande toutefois que soit recherchée la provenance du faible débit et de la pression du réseau d'eau public de tout le quartier de Fabrègas.

ELARGISSEMENT DU CHEMIN DE DONICARDE SUR LE DEBOUCHE DU CHEMIN DES 4 MOULINS

La situation est ici ubuesque !!! L'antenne métropolitaine seynoise a un budget acquis pour l'opération mais un problème d'effectif insuffisant, suite à des départs à la retraite, empêche de rédiger le marché. Nous avons toutefois bon espoir que ces travaux soient réalisés courant 2023.

REQUALIFICATION DE L'AVENUE PABLO NERUDA

Cette voie est à gestion départementale et seuls les aménagements (trottoirs, végétalisation, ...) relèvent de MTPM. Le dossier a pris un an de retard. La présence de réseaux au niveau des trottoirs interdit toute végétalisation à ce niveau. Cette dernière sera repoussée sur l'îlot central. Suite à la demande du CILLSOS, la Métropole répond que la zone considérée ne permet pas l'usage d'un revêtement insonorisant qui est 2 à 3 fois plus cher qu'un enrobé classique.

RETRECISSEMENT SUR LE CHEMIN DE FABRE A GAVET

Le foncier a été acquis par MTPM au niveau de l'étranglement mais aucun budget n'est prévu pour réaliser cet élargissement en 2023. Le CILLSOS insiste sur la nécessité de mener à bien cet élargissement

en parallèle de celui de l'avenue Henri Guillaume qui sont toutes les deux des voies de transfert Est/Ouest et

vice versa en provenance ou en direction de la corniche de Tamaris et avant les travaux d'aménagement de celle-ci.

SENS UNIQUE SUR LA CORNICHE

La décision sera prise lors d'une réunion prévue pour demain, 7 mars. Le refus d'une piste cyclable mettrait en péril l'ensemble du projet d'après la maire. Il n'y a pas la place pour 2 voies, la piste cyclable et le trottoir. Le sens unique n'a pas été contesté par les riverains lors d'une précédente consultation. Une enquête publique est programmée pour août 2023. La maire désire débloquer l'accord de toutes les parties pour réaliser la première phase à partir des Sablettes et se donner plus de temps pour trancher sur le sens unique.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SUR LES DEPLACEMENTS ET LA CIRCULATION

La maire donne son total accord pour sa mise en place et charge ses services de faire le nécessaire.

MODIFICATIONS DE VOIRIE

La Maire et les personnes présentes confirment que la mise en double sens du boulevard Frédéric Mistral pendant les travaux de l'avenue Jean Jaurès fonctionne bien. De là à penser que cette modification temporaire pourrait rester définitive ... Mais d'autres contraintes pourraient se révéler, comme le manque de stationnement dans tout ce secteur.

De même, l'ouverture du rond-point Isaac Rabin et de la place Kennedy contribue à fluidifier la circulation et devrait connaître une pérennisation.

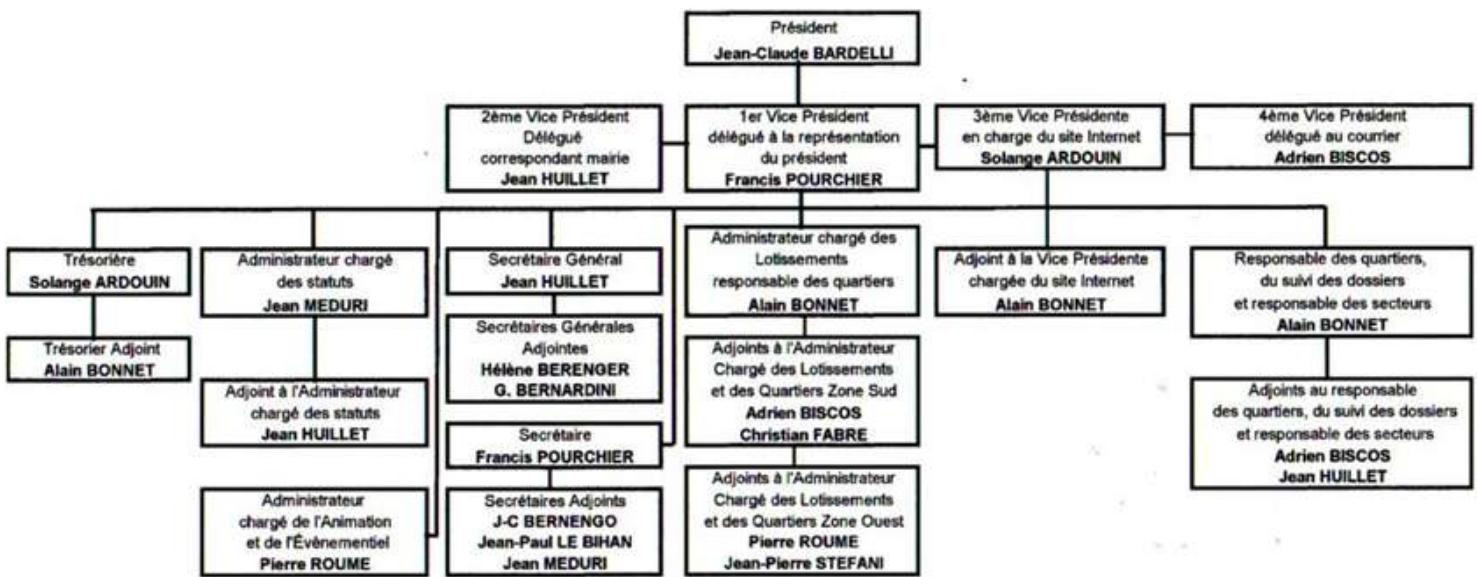
Concernant le rond-point Toussaint Merle et ses embouteillages chroniques, la maire a retenu la proposition du CILLSOS et réfléchit à créer, avant l'entrée dans le giratoire, un « shunt », une voie dédiée aux véhicules descendant la rue Pierre Lacroix et désirant tourner à droite pour aller vers la Porte des Chantiers.

Annexe 1 à la note N°20230415/23-CILLSOS/GBJCB

COMPOSITION DU BUREAU DU CILLSOS

ANNEE 2023

Mise à jour le : 15/04/23



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mise à jour le : 15/04/23

ANNEE 2023